

DIRECTION DES RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

DRRH/07-384-50 du 26/03/07

APPEL A CANDIDATURE

Destinataires : Tous les abonnés au Bulletin académique

Affaire suivie par : Chantal TOURANCHET, psychologue clinicienne
Fabrice GERARDIN, DRRH
Tel : 04 42 91 70 50 - 04 42 91 71 26
E Mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Le poste de psychologue clinicien sera vacant à compter du 1^{er} septembre 2007.
Rattaché à la DRRH, ce poste remplit une mission d'aide à la personne et de soutien psychologique en faveur des personnels de l'académie. Les personnes à un moment ou à un autre de leur parcours, peuvent rencontrer des difficultés professionnelles ou privées : il s'agit alors de leur donner la possibilité de retrouver les ressources qui momentanément ont pu leur faire défaut.

1 - CONDITIONS

Un enseignant expérimenté ou un psychologue ayant une expérience de l'enseignement conviendrait parfaitement à ce poste, sous réserve de bien remplir les conditions énumérées ci-dessous :

- être titulaire du DESS de psychopathologie clinique,
- avoir une expérience clinique confirmée auprès des adultes,
- disposer d'une pratique psychanalytique avérée.

2 - MISSIONS

La fonction nécessite que l'on puisse assumer des entretiens individuels, ponctuels ou suivis, à la demande des intéressés. Le dispositif repose principalement sur la qualité clinique et thérapeutique des entretiens. L'institution reconnaît le caractère spécifique des interventions et respecte totalement la déontologie et l'éthique de la clinique.

L'exercice de cette fonction suppose par ailleurs :

- de tenir des permanences téléphoniques pour la « Cellule d'écoute ». Cette cellule permet une première écoute de certaines détresses et permet d'orienter les demandes vers les services appropriés, tout en préservant l'anonymat des personnes qui le souhaitent,
- d'organiser des « lieux de paroles » en faveur des enseignants, organisation en relation étroite avec la DAFIP (service de formation),
- d'intervenir éventuellement sur le terrain, lors d'événements graves,
- de participer à des actions de formation de certaines catégories de personnels.

Ainsi, des qualités relationnelles affirmées sont bien évidemment fondamentales.

Ce dispositif, en plein essor dans l'Académie d'Aix-Marseille, a été mis en place il y a une dizaine d'années. Il est désormais bien implanté et reconnu au sein de l'institution. La personne recrutée en assurera la continuité

Le dossier de candidature devra parvenir à la DRRH au Rectorat place Lucien Paye, 13621 Aix-en-Provence, avec la mention « appel à candidature », impérativement avant le 30 avril 2007 accompagné des documents suivants :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- la photocopie du diplôme (DESS de psychopathologie)
- la situation administrative au sein de l'éducation nationale.

Les personnes dont la candidature sera retenue, seront contactées pour un entretien à la DRRH.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.